

## AVIS PUBLIC

### AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1361-2024

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 18 décembre 2024, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement (avec modifications) numéro 1361-2024 décrétant des dépenses relatives à toutes contributions dans le cadre de programmes favorisant le logement abordable et sociale et un emprunt total de 10 200 000 \$ incluant les frais d'escompte et d'émission ».
2. Que ledit règlement a reçu les approbations suivantes :
  - a. des personnes habiles à voter inscrites sur la liste référendaire de la Ville, en date des 13, 14, 15, 16 et 17 janvier 2025; et
  - b. l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 6 mars 2025.
3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi.

Donné à Granby, ce 14 mars 2025.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 14 mars 2025, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 14 mars 2025.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier